



# Conseil économique et social

Distr. générale  
27 décembre 2017

---

## Session de 2018

Point 2 de l'ordre du jour

### Résolution adoptée par le Conseil économique et social le 27 juillet 2017

[sur la base d'une proposition examinée en séance plénière (E/2018/L.1)]

#### 2018/1. Organisation des travaux de la session de 2018 du Conseil économique et social

*Le Conseil économique et social,*

*Rappelant* les résolutions 61/16 et 68/1 de l'Assemblée générale, en date des 20 novembre 2006 et 20 septembre 2013, concernant le renforcement du Conseil économique et social,

*Réaffirmant* qu'en tant qu'organe principal de l'Organisation des Nations Unies, il peut tenir des réunions spéciales, selon que de besoin, avec appui technique et services de conférence complets, pour examiner des questions urgentes qui se posent dans les domaines économique, social et environnemental et dans les domaines connexes,

*Notant* que les modalités énoncées dans l'annexe de la résolution 68/1 de l'Assemblée générale ne devraient pas entraîner une augmentation du nombre de jours de réunion qui lui est attribué actuellement,

*Conscient* que, lorsqu'il programme ses sessions, ses réunions et ses consultations, il devrait tenir compte du calendrier de réunion des autres organes traitant de questions économiques, sociales et environnementales afin d'éviter les chevauchements inutiles et de ne pas surcharger leur ordre du jour,

*Rappelant* l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement<sup>1</sup> et du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>2</sup>,

---

<sup>1</sup> Résolution 69/313 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>2</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.



*Rappelant également* qu'il a été décidé, lors du Forum de 2017 sur le suivi du financement du développement, que le troisième Forum se tiendrait du lundi 23 avril au jeudi 26 avril 2018<sup>3</sup>,

*Décide* d'organiser les travaux de sa session de 2018 comme suit, étant entendu qu'il pourrait avoir à tenir des réunions supplémentaires selon que de besoin :

- a) Les réunions de coordination et de gestion se tiendront du lundi 16 au mercredi 18 avril 2018 ; du mardi 12 au jeudi 14 juin 2018 ; les lundi 2 et mardi 3 juillet 2018 ; et les mardi 24 et mercredi 25 juillet 2018 ;
- b) Le Forum de la jeunesse se tiendra les mardi 30 et mercredi 31 janvier 2018 ;
- c) Le débat consacré aux activités opérationnelles de développement se tiendra du mardi 27 février au jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 ;
- d) Le Forum des partenariats se tiendra le mercredi 4 avril 2018 ;
- e) Le débat consacré à l'intégration se tiendra du mardi 1<sup>er</sup> au jeudi 3 mai 2018 ;
- f) Le Forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 mai 2018 ;
- g) La Réunion spéciale d'une journée sur la coopération internationale en matière fiscale se tiendra le vendredi 18 mai 2018 ;
- h) Le débat consacré aux affaires humanitaires se tiendra du mardi 19 au jeudi 21 juin 2018 ;
- i) La session d'organisation relative à son programme de travail pour la période allant de juillet 2018 à juillet 2019 se tiendra le jeudi 26 juillet 2018 ;
- j) Le Forum de 2018 pour la coopération en matière de développement, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous ses auspices et le débat de haut niveau, y compris les trois jours de réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, se tiendront à des dates qu'il reste à fixer.

*1<sup>re</sup> séance plénière  
27 juillet 2017*

---

<sup>3</sup> Voir E/FFDF/2017/3.